

Rapport d'Activités 2025

info@cpasuccle.be
www.cpasuccle.brussels





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- ✓

Président du CPAS

Monsieur Michel COHEN

02 370 75 84
- ✓

Secrétaire général

Monsieur Marc VANDENBERGHEN

02 370 75 84
- ✓

Directeur financier

Monsieur Vincent LETIST

02 370 75 11
- ✓

Service social du CPAS

Directeur de l'Action sociale

Monsieur Grégory VAN LINT

02 370 75 11
- ✓

Maison de repos/Domaine du Neckersgat

Avenue Achille Reisdorff, 36 - 1180 Uccle

02 370 80 11 ; info.neckersgat@cpasuccle.be
- ✓

Maison de repos/Home Brugmann

Rue Egide Van Ophem, 3 - 1180 Uccle

02 370 62 00 ; accueil.hb@cpasuccle.be
- ✓

Crèche Asselbergs

Rue Joseph Bens, 82A - 1180 Uccle

02 340 37 87 ; creass@ocmwukkel.be
- ✓

Baby-Halte

Rue Vanderaey 25 - 1180 Uccle

02 370 76 58 ; BabyHalte@cpasuccle.be
- ✓

Cité de l'enfance Asselbergs

Rue Joseph Bens 82 - 1180 Uccle

02 343 47 70 ; Cite.Asselbergs@cpasuccle.be



ADMINISTRATION DU CPAS

Chaussée d'Alsemberg 860 - 1180 Uccle

02 370 75 11

info@cpasuccle.be



ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue de Stalle 77 - 1180 Uccle

02 605 11 80

Michel COHEN



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le CPAS d'Uccle demeure une institution essentielle au service de notre population et apporte chaque jour un soutien et un accompagnement aux personnes en situation de détresse et de vulnérabilité.

En 2025, nos équipes ont continué à faire preuve de dévouement et de professionnalisme, en mettant un point d'honneur à garantir un accueil humain et respectueux et en adaptant sans cesse nos services aux réalités et défis actuels.

Ce rapport d'activité vous invite à découvrir l'étendue des services proposés et les actions menées tout au long de l'année avec quelques chiffres indicatifs.

Nous espérons que cette publication vous permettra de mieux comprendre le CPAS et ses principaux services aux personnes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

 **Michel COHEN**
le Président

TABLE DES MATIÈRES

Activités et services

Schéma des organes délibérants
du CPAS

10

Centre de distribution
alimentaire gratuite (CDAG)

32

Crèche Asselbergs

46

Juridique

56

Réforme des allocations du chômage

12

Réinsertion socioprofessionnelle
PromoJob

22

Cellule logement

38

Service ucclois à domicile
(SUD)

48

Médiation de dettes et
prévention

58

Service social quartier

14

Réinsertion socioprofessionnelle
Antenne sociale

26

Accueil & hébergement des
personnes âgées

42

Coordination sociale

50

Home Brugmann et
Domaine du Neckersgat

60

Cellule énergie

20

Initiative locale d'accueil (ILA) et Mineurs
étrangers non-accompagnés (MENA)

28

Cabinet médical

44

Cellule Culture

52

Cité de l'enfance
Asselbergs

64

Schéma des organes délibérants du CPAS



DÉLÉGATION

BUREAU PERMANENT

Compétences :

- Est chargé de l'expédition des affaires d'administration courante ;
- Le conseil peut également lui déléguer d'autres attributions bien définies.

Composition : 4 membres (3 conseillers et le président) + 1 membre néerlandophone.
Réunions : deux fois par mois minimum, à huis clos.

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Compétences :

- Règle tout ce qui est de la compétence du CPAS, à moins que la loi n'en dispose autrement ;
- Peut déléguer certaines attributions au bureau permanent et aux comités spéciaux constitués en son sein.

Composition : 13 membres élus par le conseil communal qui élisent parmi eux un président, + 1 membre néerlandophone.
Réunions : au moins une fois par mois, à huis clos.

LE PRÉSIDENT

Compétences :

- Préside les organes du CPAS ;
- Dirige les activités du centre ;
- Représente le centre dans les actes judiciaires et extrajudiciaires ;
- Veille à l'instruction préalable des affaires soumises aux organes du CPAS ;
- Est chargé de l'exécution des décisions des organes du CPAS ;
- Signe avec le secrétaire général les délibérations des organes du CPAS, les publications, les actes et la correspondance du CPAS ;
- Peut en cas d'urgence décider de l'octroi d'une aide sociale.

DÉLÉGATION

COMITÉ DE GESTION DE LA CITÉ ASSELBERGS

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion de la Cité de l'Enfance Asselbergs.

Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).

Réunions : au besoin, à huis clos.

COMITÉ SPÉCIAL DU SERVICE SOCIAL

Compétences :

- Prend les décisions concernant les aides sociales sur base des enquêtes préparatoires effectuées par les assistants sociaux.

>>> C'est le premier comité spécial formé en son sein par le conseil de l'action sociale en début de législature.

Composition : 8 membres (7 conseillers et le président).

Réunions : une fois par semaine au moins, et une séance d'audition par mois au moins, à huis clos.

COMITÉ DE GESTION DES HOMES

Compétences :

- Assure le suivi de la gestion des homes du CPAS.

Composition : 6 membres (5 conseillers et le président).

Réunions : au besoin, à huis clos

Réforme des allocations de chômage !

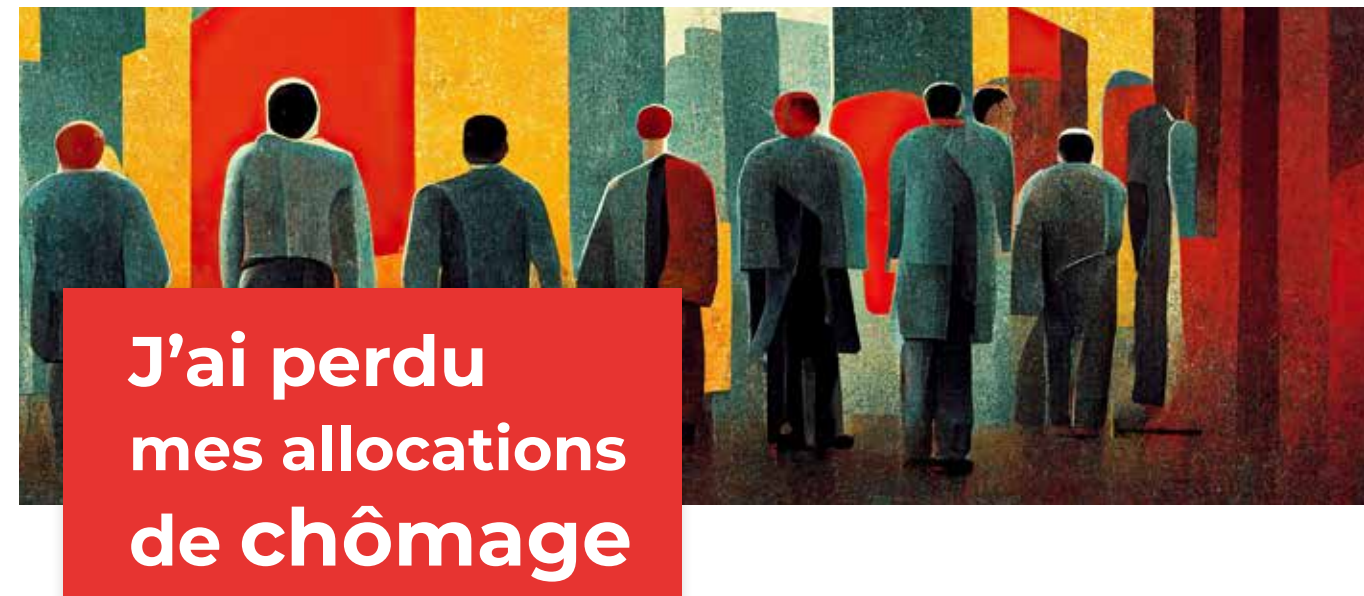
1. Annoncée dès 2025, une réforme fédérale prévoit qu'à partir du 1er janvier 2026, les conditions d'accès aux allocations de chômage sont modifiées, notamment par l'introduction d'une limitation dans le temps du droit à ces allocations.
2. Les conditions d'accès aux allocations de chômage complet ainsi qu'aux allocations d'insertion sont revues. La durée du droit aux allocations d'insertion est dorénavant limitée à un maximum d'un an.
3. Dès la mi-septembre 2025, les personnes concernées reçoivent un courrier les informant de la fin de leur droit aux allocations de chômage. Dans ce contexte, les CPAS, dont la mission est de garantir des conditions de vie dignes, sont en mesure d'apporter un soutien.



SIPP-IS) Service
Public fédéral de
Programmation -
Intégration Sociale



Pour plus d'informations :
CPAS d'Uccle
860 chaussée d'Alseberg
1180 Uccle
www.cpasuccle.be



4.  En anticipation de cette réforme et de ses conséquences, le CPAS d'Uccle a mis en place un plan d'actions ainsi que différents outils visant à informer et à accompagner le public :

Flyer

liens utiles, types d'aides et d'accompagnement, marche à suivre pour introduire une demande d'aide ...) mis à disposition au CPAS, chez Actiris et auprès de certaines associations uccloises.

FAQ

(Foire aux questions) disponible sur www.cpasuccle.be

Référent chômage

un référent chômage dont le poste a été spécifiquement créé, reçoit à partir de septembre 2025 et organise des séances d'information referent.chomage@cpasuccle.be

SERVICE SOCIAL QUARTIER

Le service social quartier est le premier point de contact pour les personnes en difficulté.

Les assistants sociaux du service gèrent deux types d'aide : Le droit au revenu d'intégration (RI & ERI) qui garantit un revenu minimum selon des critères légaux précis et les aides sociales ponctuelles, répondant à un état de besoin spécifique (frais médicaux, endettement, aide alimentaire ...).

RÉALISATIONS



Cellule Accueil – Renforcement de la capacité d'accueil des usagers

La cellule Accueil (premières demandes et urgences) a été réorganisée au niveau de son fonctionnement, ce qui a permis d'augmenter sa capacité d'accueil maximale à 40 personnes (en fonction du nombre d'assistants sociaux présents).



Cellule Ukrainienne

Cette cellule spécifique a été créée en avril 2022 pour accueillir et accompagner les réfugiés ukrainiens.

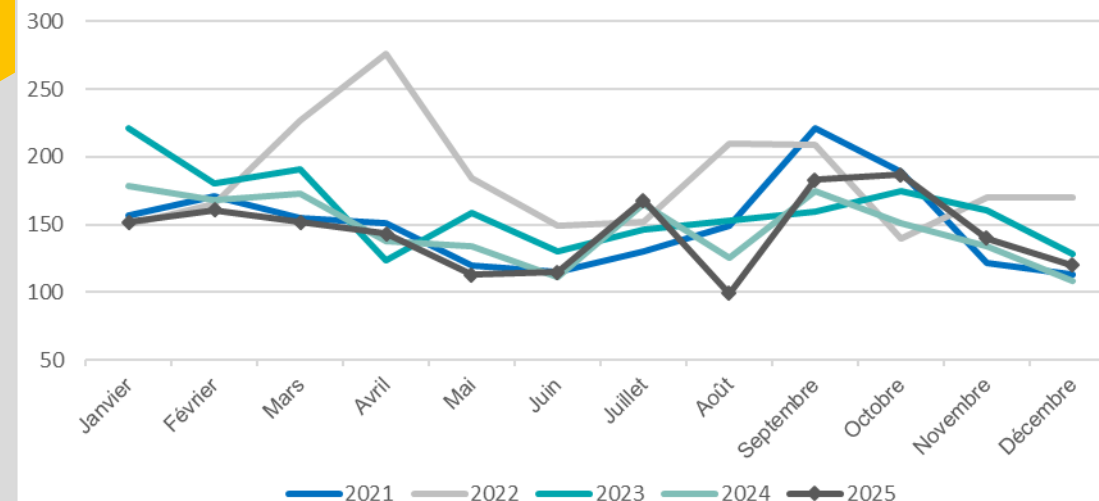
Au vu de la progression de l'intégration des réfugiés ukrainiens, la Cellule Ukrainienne a été intégrée au service social quartier à partir du 1er juin 2025.



Anticipation de l'afflux de nouvelles demandes et adaptation aux répercussions de la réforme des allocations de chômage

Comme exposé précédemment, une campagne d'information a été déployée via différents supports (flyer, affiches, publications ciblées sur Facebook et sur le site internet du CPAS d'Uccle). Par ailleurs, un référent chômage a été désigné afin d'assurer l'information du public, tant sur rendez-vous que par téléphone.

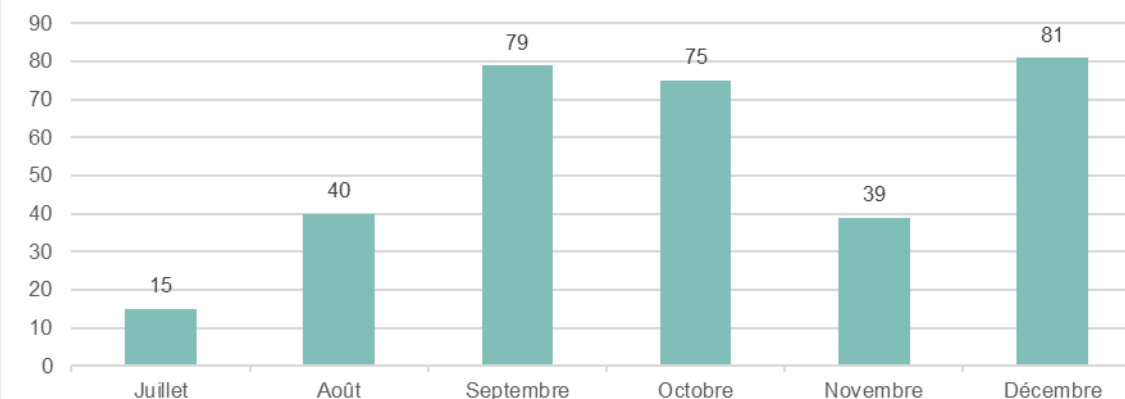
Évolution des nouvelles demandes RI et ERI de 2021 à 2025



Depuis le 1er juillet, les demandeurs peuvent également introduire une nouvelle demande via le site fédéral Cpasonline.be. Il faut rajouter ces demandes aux nombres de demandes introduites physiquement à la cellule accueil. Le nombre de demandes introduites via CPAS Online en 2025 s'élevait à 329, portant le total de nouvelles demandes à 2062.

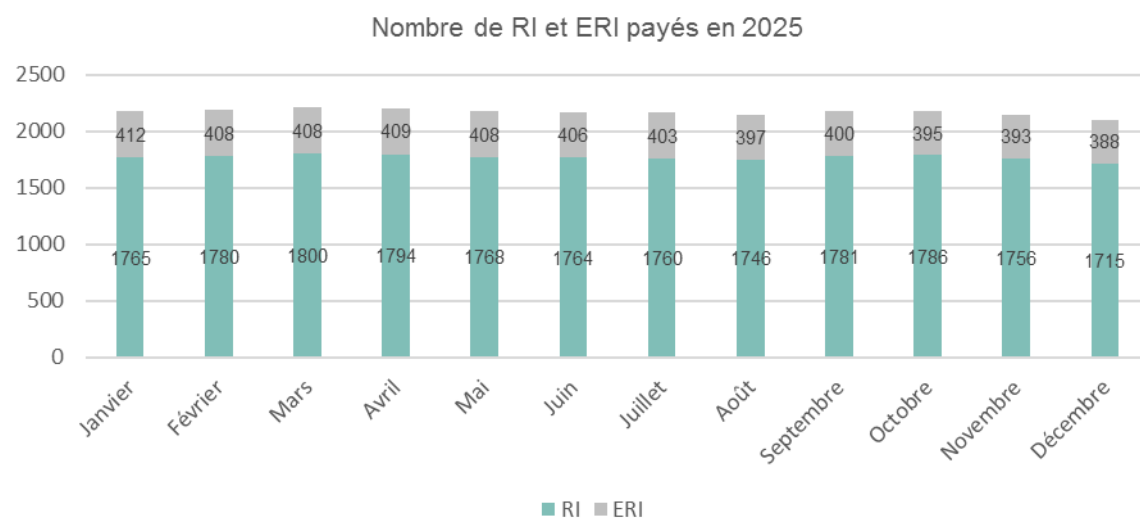
Une hausse significative des demandes introduites via CPAS Online a été notée en décembre suite à la réforme des allocations de chômage

Nouvelles demandes via CPAS Online



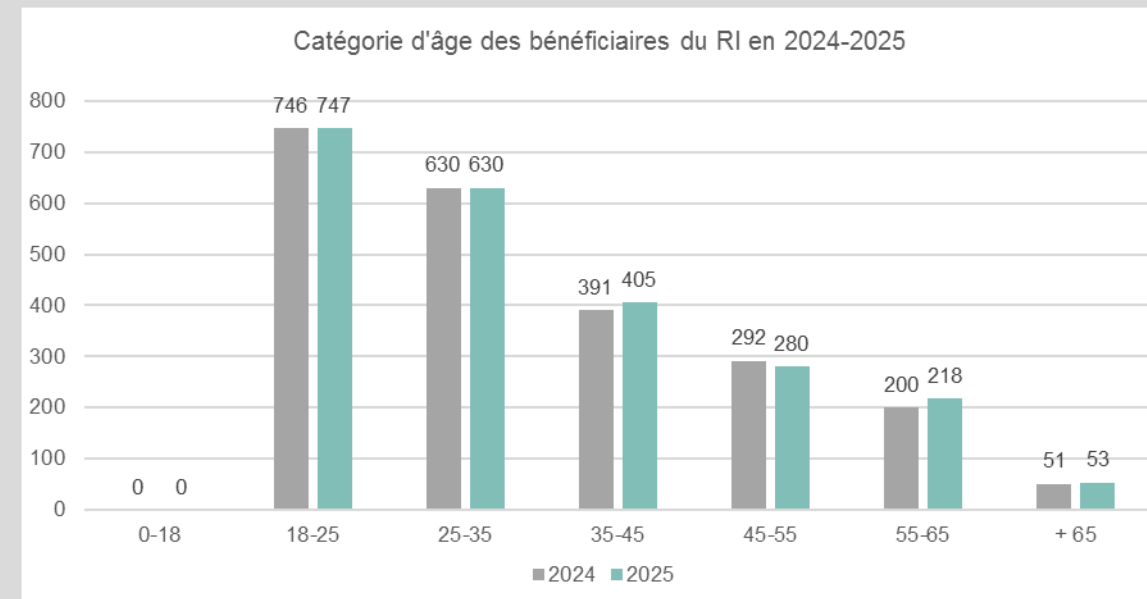
SERVICE SOCIAL QUARTIER

Nombre de revenus d'intégration (RI) et d'équivalents au revenu d'intégration (ERI) payés



Le nombre de RI continue d'augmenter de manière régulière en 2025, tandis qu'une diminution de 4,3% des octrois d'ERI est observée par rapport à l'année précédente. Cette évolution peut s'expliquer notamment par la fermeture du logement transit destiné aux Ukrainiens en 2024, entraînant leur départ du territoire ucclois, ainsi que par un durcissement des conditions d'octroi des titres de séjour.

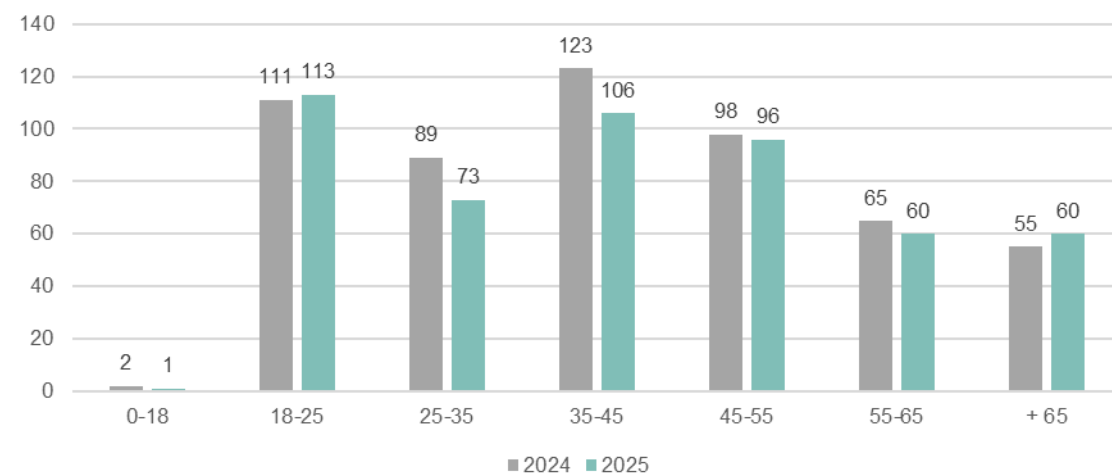
L'âge des ayants droit au RI&ERI



Les catégories d'âge 18-25 ans et 25-35 ans sont les plus représentées au niveau des bénéficiaires du RI en 2025.

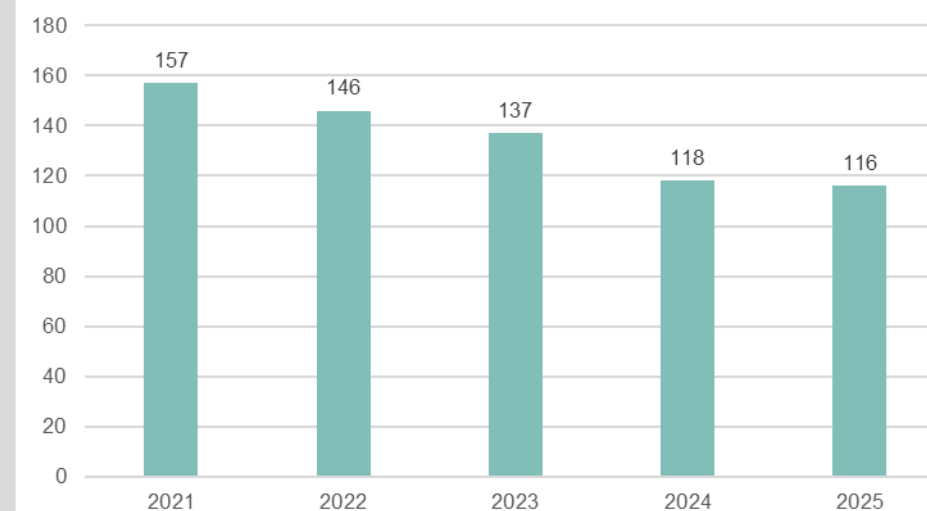
SERVICE SOCIAL QUARTIER

Catégorie d'âge des bénéficiaires du ERI en 2024 et 2025



Concernant l'ERI, la répartition par âge demeure stable par rapport à l'année précédente. Les catégories d'âge les plus représentées restent celles des 18-25 ans et des 35-45 ans.

Nombre de bénéficiaires du RI sans abri



Est considérée comme sans-abri toute personne ne disposant pas de logement personnel et bénéficiant d'un hébergement temporaire, soit chez un particulier, soit au sein d'une structure d'accueil (maison d'accueil, hôpital, logement de transit, etc.).

Lorsqu'elle accède à un logement lui permettant de s'y domicilier, le RI sans-abri est accordé pendant une période de deux ans. Après une diminution de 13,87 % en 2024, cette tendance à la baisse se confirme en 2025.

ÉNERGIE

CELLULE ÉNERGIE

La cellule Énergie traite les demandes des habitants ucclois pour des problématiques liées à l'énergie qu'il s'agisse de l'eau, du gaz, de l'électricité ou du mazout. Elle intervient car les factures d'énergie sont souvent une cause majeure de surendettement.

RÉALISATIONS

Optimisation des ateliers pour une utilisation maîtrisée de l'eau et des énergies

Comme en 2024, ateliers "Economiser le gaz et l'électricité : Mode d'emploi" :

En 2025, 11 ateliers et 68 participants.

Un nouvel atelier " Economiser l'eau : Mode d'emploi" :

- 8 ateliers avec 59 participants.

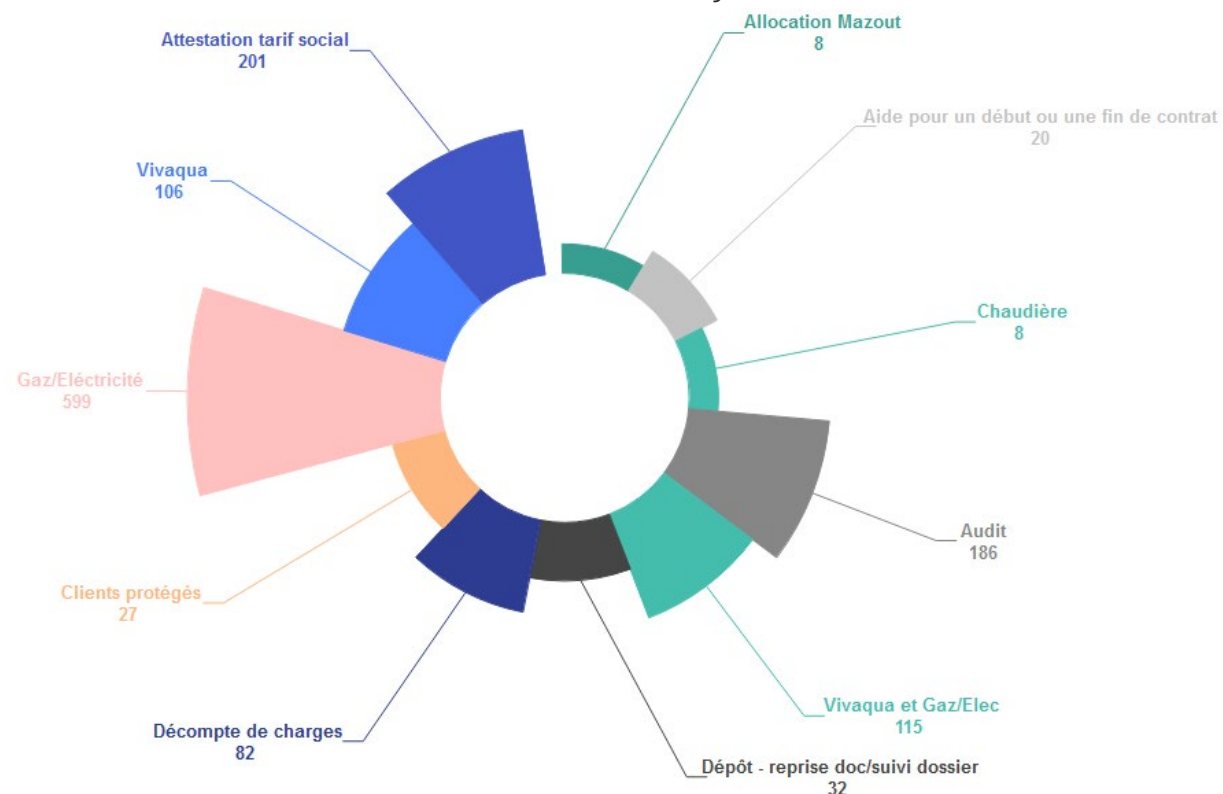
Nombres et types de demandes

- 1044 demandes pour des problèmes liés à des factures d'énergie (737 en 2024)

- 221 demandes pour des problèmes liés à l'eau (276 en 2024)

- 186 visites/audit à domicile réalisés par l'éco-ouvrier dans un but préventif (139 en 2024).

Au total, 403 aides financières (gaz, électricité, décompte de charges, mazout et eau ont été accordées en 2025).



ÉCONOMISER L'EAU

MODE D'EMPLOI

La cellule énergie peut vous aider
Contacter la cellule énergie afin de vous inscrire à la formation
« Economiser l'eau : Mode d'emploi »



- Vous avez des difficultés à comprendre votre facture ?
- Vous souhaitez de l'aide pour relever vos index ?
- Vous trouvez que vous consommez trop d'eau ?
- Vous voulez consommer moins d'eau mais vous ne savez pas comment faire ?

NOUS CONTACTER



**CPAS
OCMW**
Uccle-Ukkel

CPAS d'ucclle - Cellule Energie

Chaussée d'Alsemberg 860

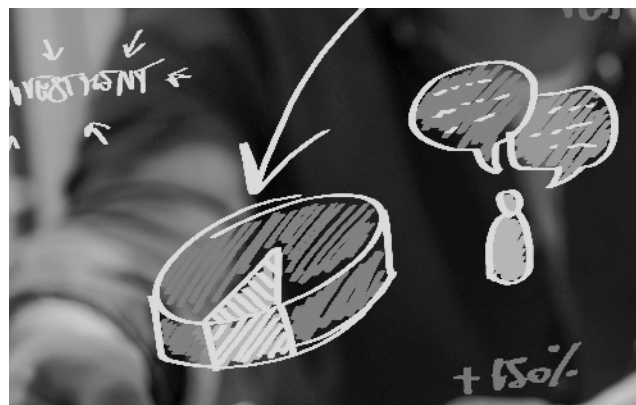
1180 Uccle

02 370 76 84

cellule.energie@cpasucclle.be

RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Le service de réinsertion socioprofessionnelle intervient en seconde ligne après le service social de quartier et s'adresse aux bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente. Son objectif principal est d'accompagner ces personnes dans la définition d'un projet et la recherche d'un emploi.



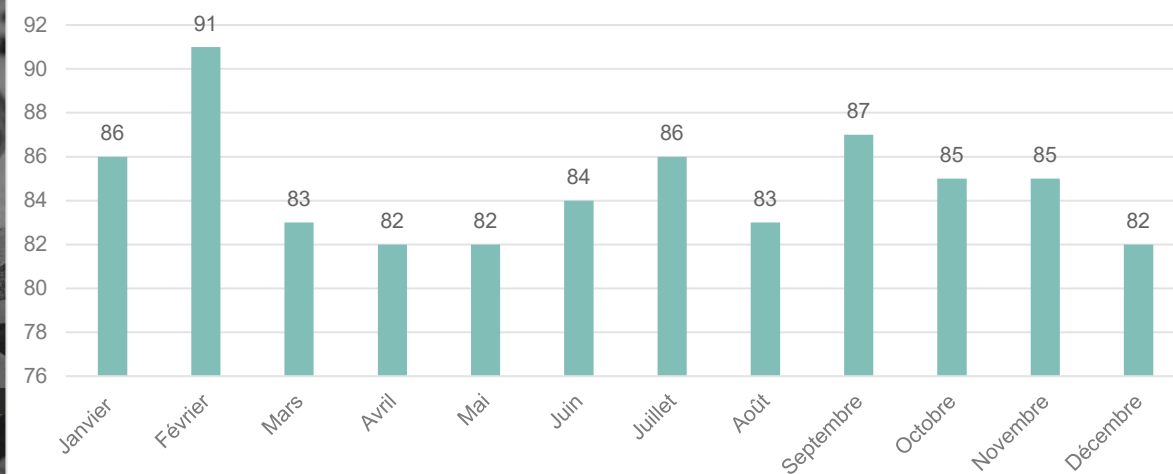
RÉALISATIONS

PROMOJOB

Réalisation d'une moyenne annuelle de 112,5 contrats d'insertion dans le cadre de l'Article 60 § 7

- 139 personnes ont occupé un emploi d'insertion via des contrats Article 60 § 7, ce qui représente une hausse de 40 % par rapport à 2024.

Évolution mensuelle du nombre de travailleurs en emploi d'insertion (Article 60 § 7)



D'autres 'sorties positives' pour le service

- 98 personnes ont pu bénéficier d'un CDD ou CDI à la fin de leur contrat de travail voire même au cours de leur accompagnement.

Ce résultat a été rendu possible grâce au coaching soutenu des agents d'insertion de l'ensemble du service (PromoJob et Antenne Sociale) dont l'objectif est une mise à l'emploi durable et adaptée.

Préparation à la réforme du gouvernement relative à la durée des contrats Article 60 § 7

La nouvelle réforme relative aux contrats Article 60 § 7 (d'application à partir du 1er mars 2026) devait avoir un impact significatif sur le nombre total de mises au travail : le contrat prend désormais fin dès que le travailleur atteint 312 jours et ouvre son droit aux prestations sociales, sans considération d'âge. Une communication interne a été réalisée auprès des collaborateurs concernés.

Prospection auprès des entreprises

Parallèlement, le « pôle emploi » a poursuivi ses missions de prospection auprès des entreprises afin de développer de nouveaux partenariats et de diversifier les opportunités d'emploi via un logiciel dédié.

Néanmoins, les efforts se sont principalement concentrés sur la mise en œuvre/place de la réforme Arizona et la préparation des fins de contrat.

Malgré ces contraintes, une trentaine de partenaires ont été mobilisés, permettant de proposer environ soixante offres d'emploi dans des secteurs variés.

Partenariat avec le CPAS d'Uccle EMPLOI D'INSERTION



L'emploi d'insertion (anciennement dénommé article 60) est une opportunité unique offrant un emploi à temps plein d'une durée maximale de 1 an au bénéficiaire du CPAS percevant un revenu d'intégration sociale ou d'une aide sociale équivalente, facilitant leur réintégration sur le marché du travail.

Ce programme crée également une valeur ajoutée pour les entreprises privées et ASBL, leur permettant de renforcer à coûts réduits, leur équipe avec des talents motivés tout en affirmant leur responsabilité sociale par le soutien à l'insertion professionnelle.



UN PONT VERS L'EMPLOI
ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

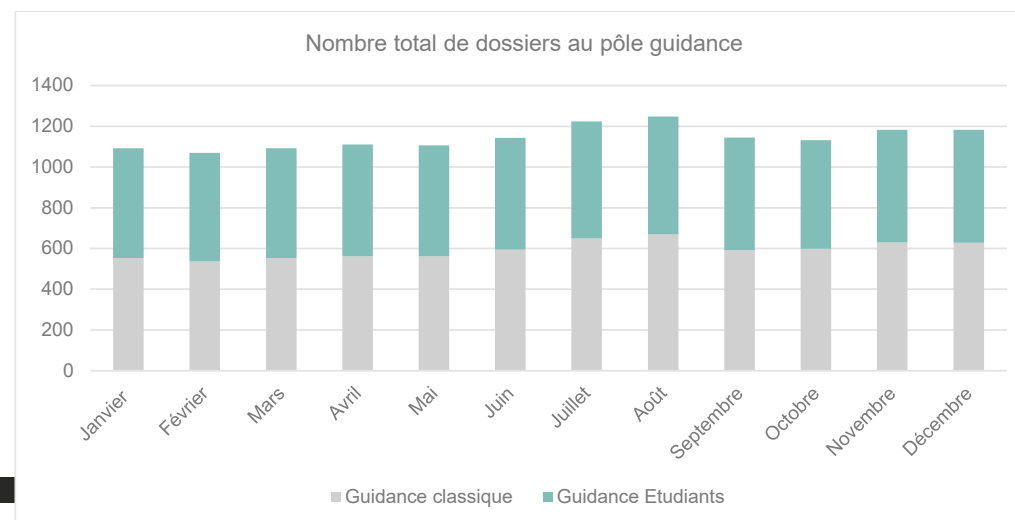
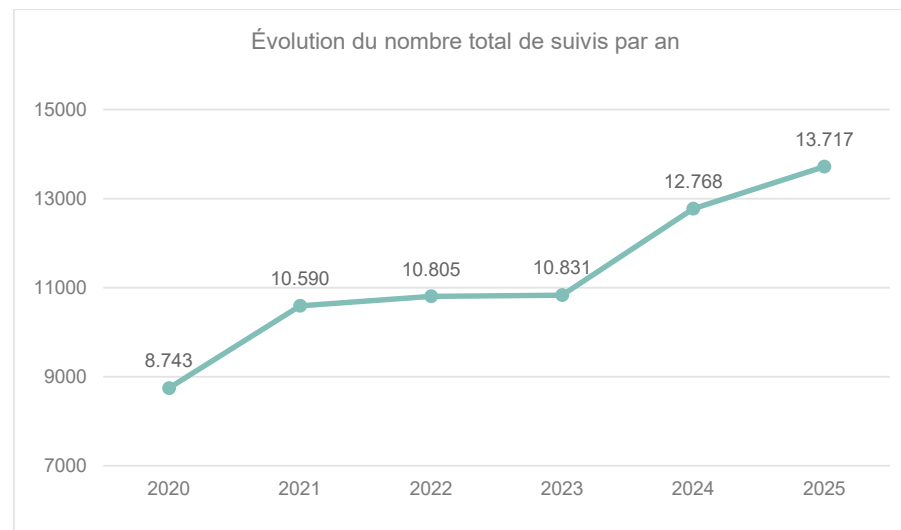
RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Nombre de personnes suivies

D'année en année, le nombre de suivis ne cesse d'augmenter, avec une hausse particulièrement marquée depuis 2020.

Chiffres de l'insertion socioprofessionnelle

En décembre 2025, 1622 personnes étaient suivies en insertion socioprofessionnelle, ce qui représente 74,6 % des 2173 bénéficiaires du RIS et ERIS.



ANTENNE

RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

sociale

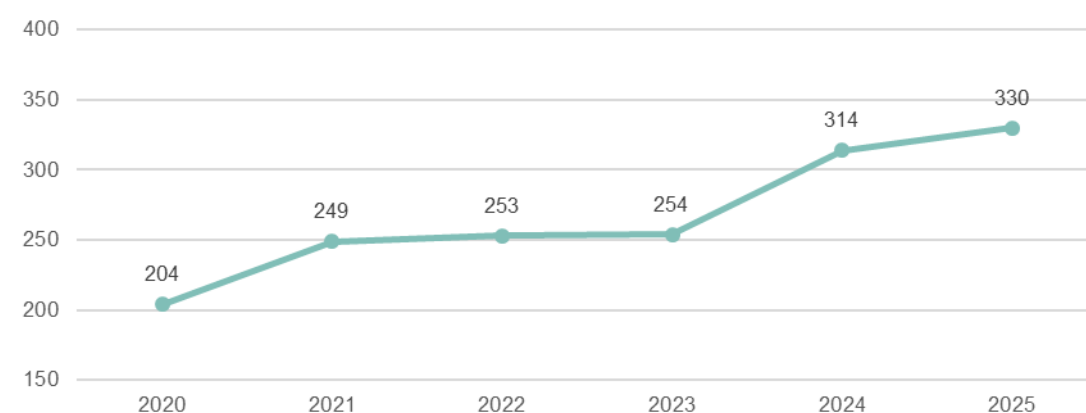
RÉALISATIONS

antenne sociale

Nombre de personnes suivies

En 2025, les agents d'insertion de l'Antenne sociale ont assuré un suivi particulièrement soutenu des bénéficiaires. En moyenne, 330 personnes ont été accompagnées chaque mois. De plus, 12 personnes engagées en emploi d'insertion via « Article 60 » étaient issues de la remobilisation.

Évolution du nombre moyen de personnes suivies en remobilisation



ANTENNE SOCIALE RÉALISATIONS

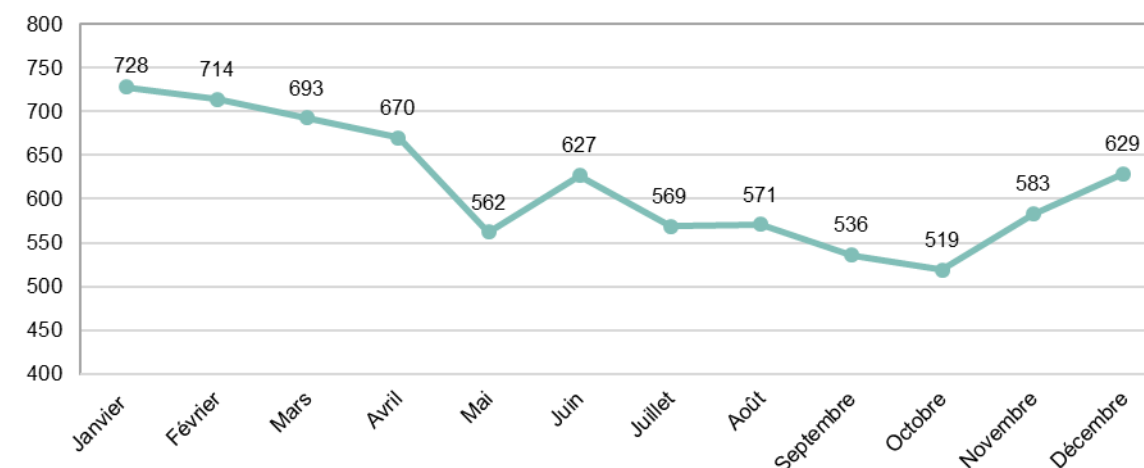
Préparation à la cessation des cours d'alphabétisation et de français - langue étrangère - au 1er janvier 2026

Une communication a été adressée aux bénéficiaires des cours. Ceux-ci sont orientés en priorité vers des dispositifs de formation organisés au sein de la commune d'Uccle ou en Région bruxelloise.

Quelques chiffres

- Antenne sociale : 7401 visites, soit une moyenne de 28 usagers par jour.
- La cafétéria est particulièrement prisée durant l'hiver car de la soupe y est distribuée dans le cadre du Plan grand froid.
- Boutique des 4 saisons : 3984 visites, avec également une hausse des demandes durant la période du Plan grand froid.
- Ateliers alphabétisation : 476 participations.
- Sorties culturelles : 5 sorties organisées.
- Pôle remobilisation : animation de 15 ateliers citoyens
- Baby Halte : 35 enfants accueillis pour un total de 2208 demi-journées.

Fréquentation mensuelle de l'Antenne sociale en 2025



INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL ILA ET MINEURS NON-ACCOMPAGNES MENA

Le service ILA accueille différents publics, notamment des demandeurs de protection internationale (DPI) en procédure d'asile, des bénéficiaires du statut de réfugié, des bénéficiaires de la protection subsidiaire, des personnes en cours de régularisation sur la base des articles 9ter ou 9bis, des personnes réinstallées ainsi que des mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Les résidents ILA sont adressés vers le CPAS, dans le cadre d'une convention établie entre le CPAS et FEDASIL. L'accueil en ILA comprend la mise à disposition d'un logement collectif équipé ainsi qu'un accompagnement et diverses formes d'aide.

Après l'obtention du statut de réfugié, les personnes peuvent continuer à séjourner en ILA durant une période de deux à trois mois.



RÉALISATIONS

ILA MENA

Suivi des travaux de rafraîchissement de l'ILA 7 acquis en 2024.

Les travaux de rafraîchissement ont été finalisés

Étude des conséquences des nouvelles dispositions fédérales et mise en place des réorganisations nécessaires

Les impacts des nouvelles dispositions fédérales ont été analysés afin de maintenir les structures d'accueil.

Dans ce contexte, les instructions de FEDASIL liées à la réforme du gouvernement Arizona ont été mises en œuvre.

Des limitations des aides matérielles ont été appliquées dans certaines situations

- (DPI hébergés en ILA qui ont travaillé sans avoir versé un montant dit cumul à FEDASIL,
- ayants droit de la protection d'un autre pays membre de l'Union européenne dont la DPI est considérée comme une 2ème demande, certaines familles dont un mineur a introduit une DPI).

Mise en conformité de l'ILA2bis avec les normes de FEDASIL

Certains espaces de vie ont été réorganisés afin de respecter les exigences de la convention. Le logement a également été mis en conformité avec les normes relatives au gaz, à l'électricité et à la sécurité.



INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL ILA ET MINEURS NON-ACCOMPAGNES MENA

Maintien des 7 structures d'accueil

Jusqu'à 2025, le CPAS a maintenu 7 maisons d'accueil, représentant un total de 61 conventions.

Nationalités des résidents

Le CPAS a accueilli 165 personnes de 25 nationalités différentes, soit 22 personnes en plus par rapport à 2024.



Accompagnement socio-administratif

Parmi les 165 résidents accueillis, 140 personnes accompagnées par le service ILA ont trouvé un logement privé et ainsi pu quitter l'ILA.

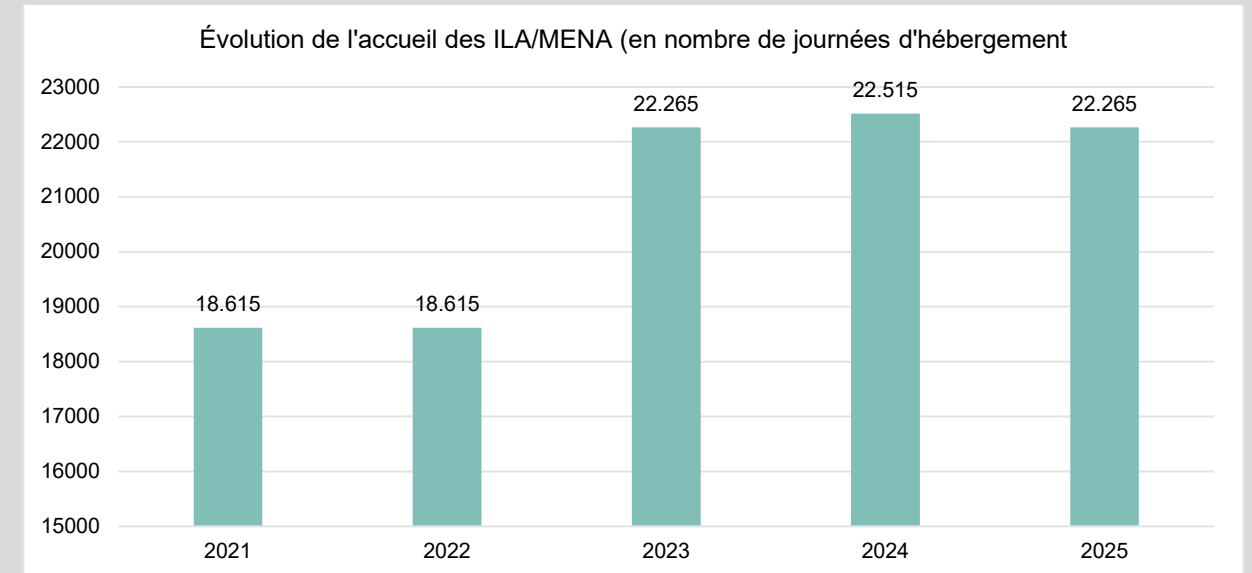
Enseignement et formation

Près de la moitié des résidents ILA (48 %) ont suivi une formation : 39 % ont participé à des cours de français, 4 % à des cours de néerlandais et 5 % à des études universitaires ou de l'enseignement supérieur.

Les autres résidents se sont consacrés à la recherche d'un emploi, puis un logement privé. Au total, 60 % des personnes ont trouvé un emploi avant leur départ de l'ILA.

Évolution de l'accueil et du taux d'occupation ILA/MENA

Le nombre de places reste relativement stable depuis 2023, avec un pic en 2024 lié à un avenant MENA de FEDASIL



CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE

Depuis 2011, le CDAG propose chaque jour une aide alimentaire aux personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou vivant sous le seuil de pauvreté, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Le service veille en permanence à diversifier ses sources d'approvisionnement et à garantir une alimentation variée, équilibrée et saine.

Trois modes de distribution sont possibles : retrait des colis au CDAG, livraison à domicile pour les PMR et dépôt de colis d'urgence à l'Antenne sociale.



RÉALISATIONS

Optimisation des capacités de stockage

Afin de faire face aux importants volumes de marchandises reçus à certaines périodes, le service peut s'appuyer sur la Fédération des Banques Alimentaires et peut, ponctuellement, bénéficier d'espaces de stockage mis à disposition par d'autres associations. A l'inverse, lorsque les capacités le permettent, des palettes destinées à des partenaires externes peuvent également être entreposées (le projet DREAM du CPAS de Bruxelles-Ville, l'asbl NoJavel ! à Forest et l'Aide Alimentaire de Jette).

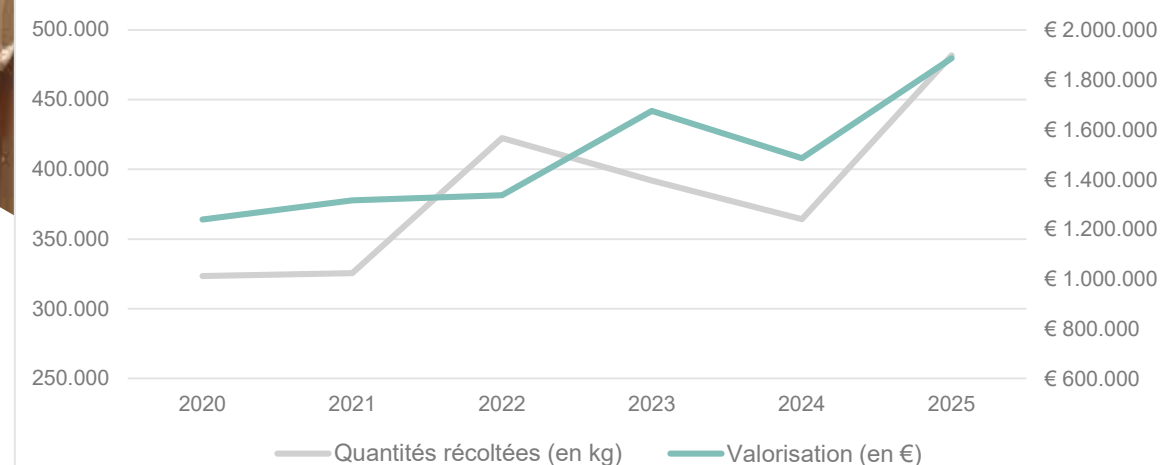
Poursuite du projet LOCO

Le projet LOCO (Logistique Collaborative) rassemble divers acteurs de l'aide alimentaire actifs sur le territoire des 19 communes bruxelloises. Ce projet a notamment permis au CDAG d'acquérir une nouvelle chambre froide et de s'approvisionner en denrées issues de producteurs locaux. Le réseau LOCO permet également de profiter, le cas échéant, d'autres sources d'approvisionnement.

En 2025, plus de 481 tonnes de marchandises ont été distribuées au CDAG.



Évolution des quantités récoltées et leur valorisation



CENTRE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE

Consolidation et recherche de sources d'approvisionnement

En 2025, le CDAG a fortement développé ses sources d'approvisionnement et distribué plus de 481 tonnes de marchandises (364 tonnes en 2024).

La hausse des dons des commerçants, l'arrivée de nouveaux partenaires (grossistes en viande et agriculteurs qui ont fait don de leurs surplus en fruits et légumes) et l'augmentation des collectes à la criée matinale (40 tonnes de fruits et légumes) ont permis de diversifier l'offre alimentaire.

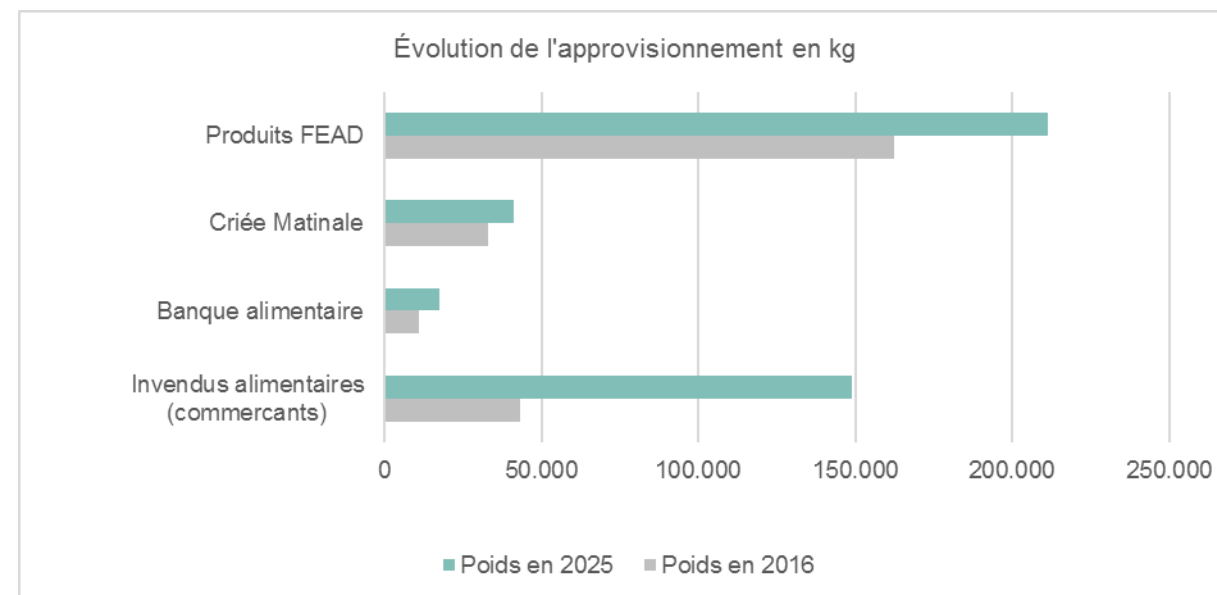
Par ailleurs, le CDAG a également bénéficié de plus de 211 tonnes de denrées du Fonds Social Européen (denrées de base ainsi que, depuis peu, des produits d'hygiène et de première nécessité) et 17,5 tonnes (produits laitiers, fruits et légumes) fournies par la Banque Alimentaire du Brabant.

La valeur marchande totale des marchandises distribuées en 2025 équivaut à 1.886.399€.

Nombre de bénéficiaires inscrits

Depuis la crise sanitaire puis la crise énergétique, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a augmenté chaque année. Depuis 2024, cette hausse semble se stabiliser avec 3.608 bénéficiaires recensés en 2025.

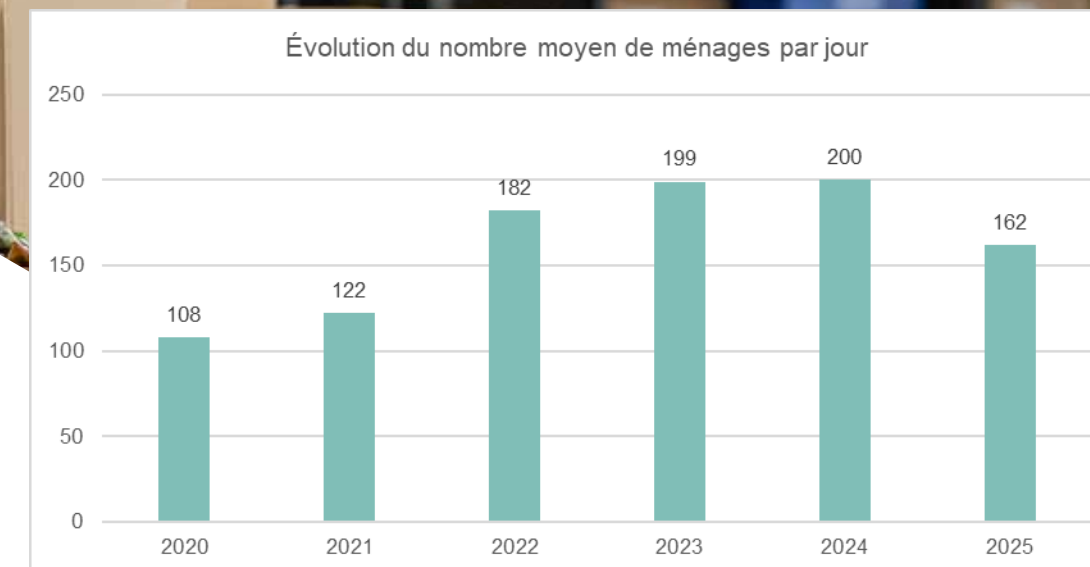
Quantités récoltées par source d'approvisionnement (2016 : création du CDAG – aujourd'hui)



Fréquentation quotidienne

La fréquentation quotidienne, qui avait culminé à près de 200 ménages en 2024, tend aujourd'hui à se stabiliser. Afin de garantir une répartition équitable des denrées, le CDAG a instauré cette année une limite de 8 visites mensuelles par bénéficiaire. Ainsi, la fréquentation moyenne s'est stabilisée autour de 160 ménages par jour.

Cependant, le recours à l'aide alimentaire demeure important, témoignant des besoins des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et de la précarité persistante.



CELLULE LOGEMENT

1.

PATRIMOINE

La cellule Logement met à disposition des logements sociaux appartenant au CPAS ou à des propriétaires privés.

2.

PERMANENCE LOGEMENT

La cellule assure une permanence destinée aux personnes rencontrant des problèmes locatifs et leur propose un accompagnement personnalisé

3.

LOGEMENT D'URGENCE

Le Logement d'Urgence comprend un appartement de 4 chambres à louer individuellement, avec des espaces communs partagés. En 2025, il est occupé par quatre locataires.

4.

GESTION DES EXPULSIONS

Une collaboration étroite est établie avec le service social de quartier et la cellule Énergie afin d'accompagner les usagers concernés.

En 2025, la collaboration avec BinHôte (Société Immobilière de Service Public active sur Uccle et Ixelles) et avec l'AIUS (Agence Immobilière Sociale Uccloise) se poursuit.

RÉALISATIONS

1

Patrimoine

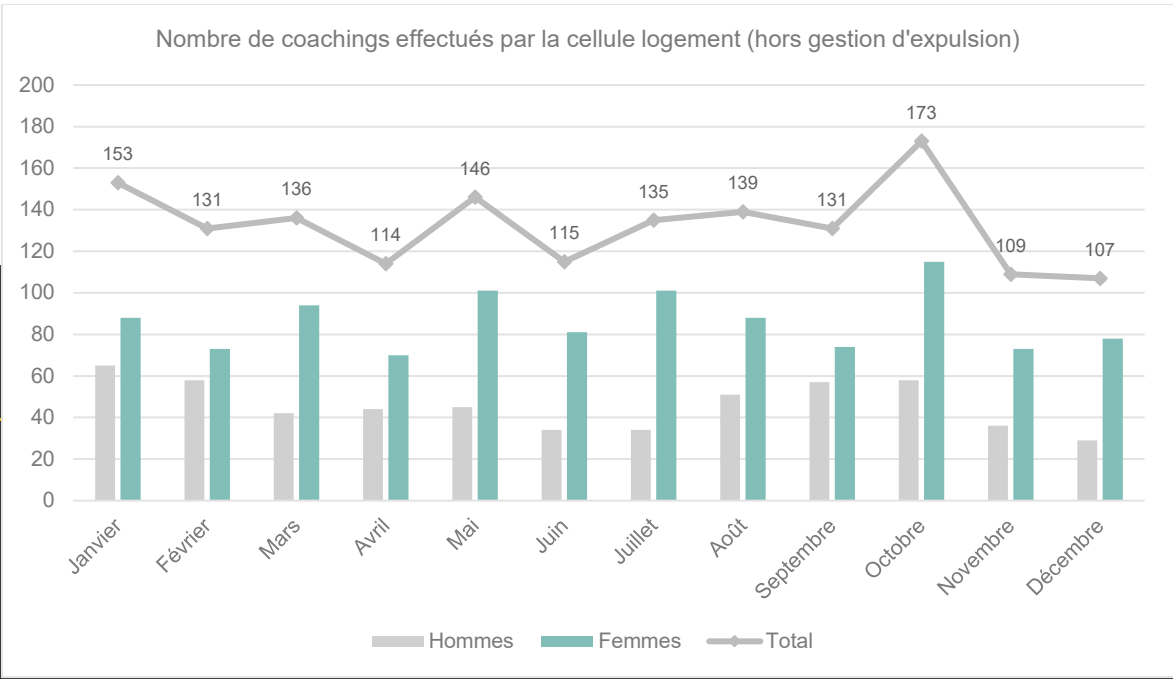
Attribution des logements du patrimoine privé du CPAS

2

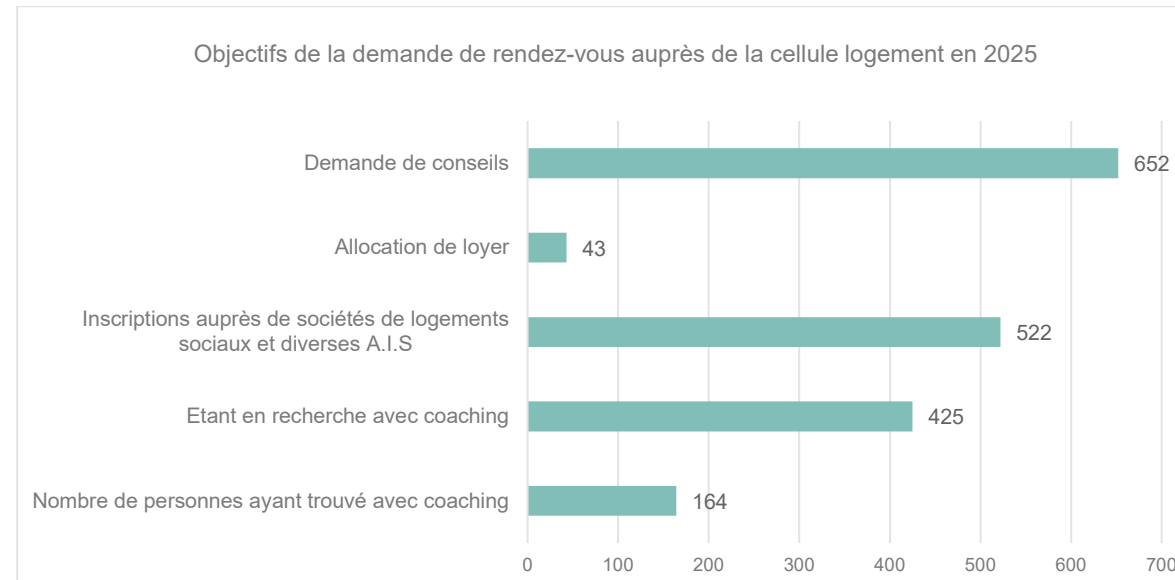
Permanence Logement

Nombre de dossiers actifs* 444 en 2024 et 380 en 2025
* usagers qui se sont présentés au moins une fois au cours des 6 derniers mois.
Nombre de visites à la Permanence logement : 464 en 2024, 673 en 2025

Nombre de coachings : 1663 en 2024 et 1589 en 2025.

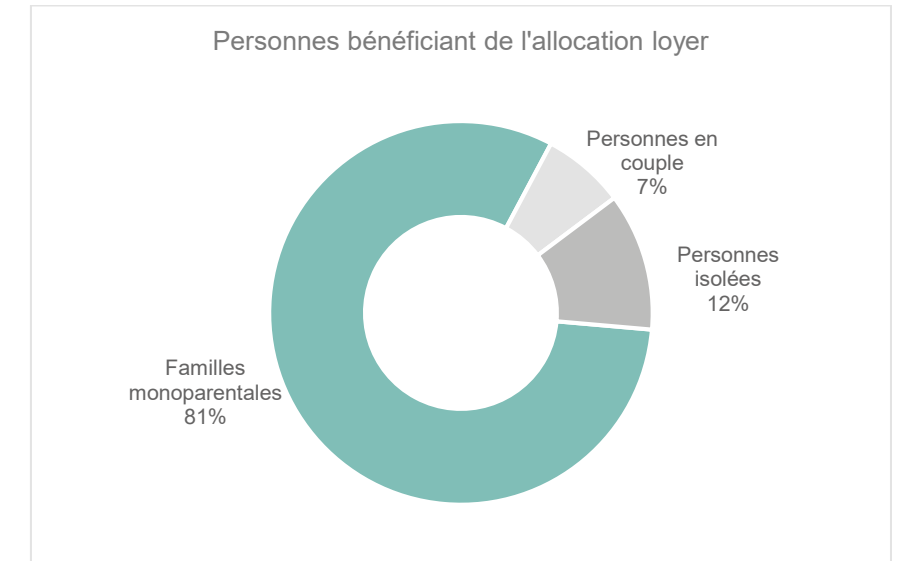


CELLULE LOGEMENT

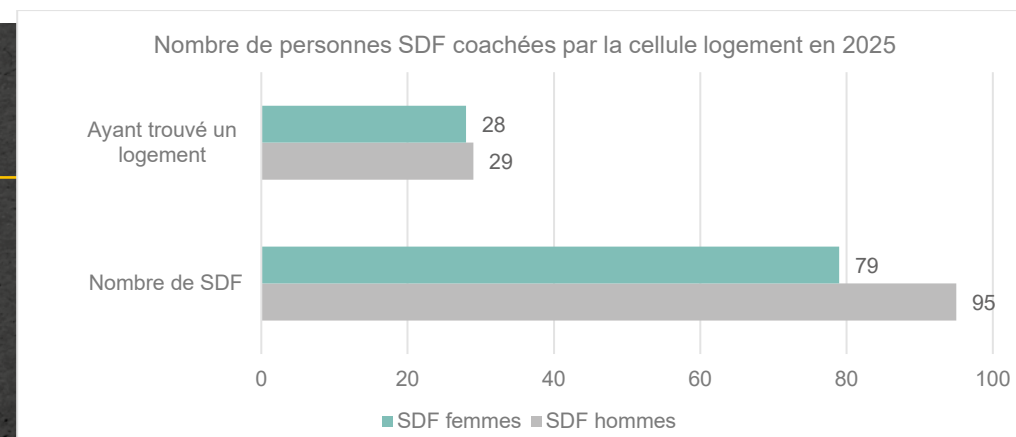


L'allocation loyer

43 personnes ont bénéficié d'une allocation de loyer, une aide financière octroyée par la Région bruxelloise. Parmi elles, 35 constituent des familles monoparentales, qui peuvent y accéder dès leur inscription sur la liste des logements sociaux. Les autres ménages (couples et isolés) doivent attendre d'obtenir davantage de points de priorité avant de pouvoir prétendre à cette aide.



Nombre de personnes sans domicile fixe suivies par la cellule logement



2

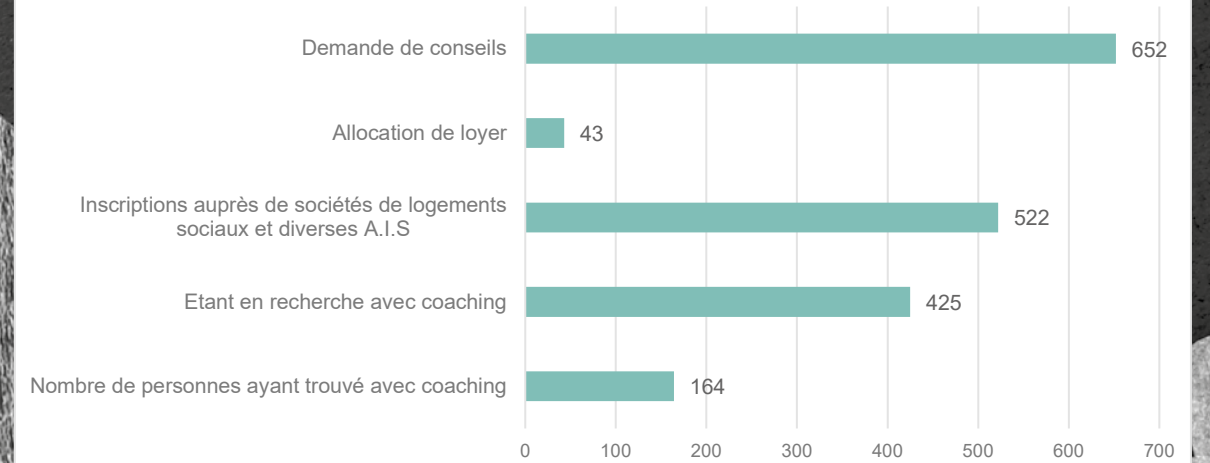
CELLULE LOGEMENT

4

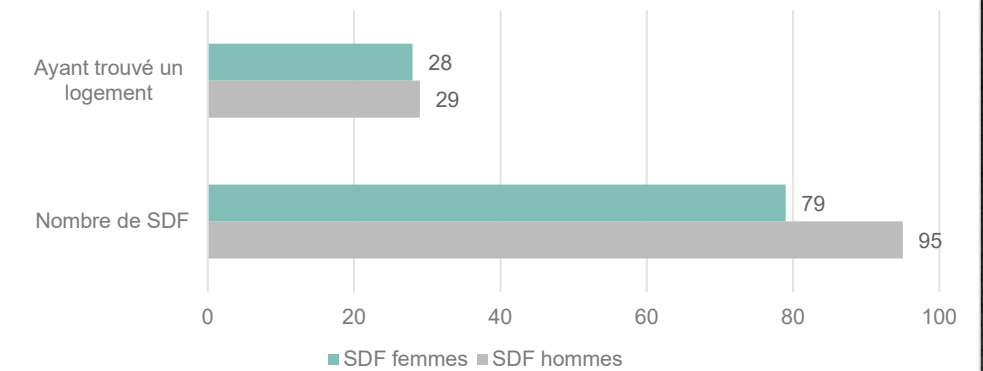
Gestion des expulsions

Entre le 1er novembre et le 15 mars 2025, les expulsions sont très rares en raison du moratoire hivernal appliqué chaque année durant cette période.

Objectifs de la demande de rendez-vous auprès de la cellule logement en 2025



Nombre de personnes SDF coachées par la cellule logement en 2025



ACCUEIL ET HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le service gère les demandes de placement des habitants d'Uccle, à l'exception de celles liées aux maisons de repos du CPAS, et assure une prise en charge globale des personnes âgées, avec possibilité d'intervention financière.

Depuis quelques années, le service accompagne également des personnes plus jeunes présentant des troubles psychologiques ou psychiatriques.

Pour les personnes âgées désorientées, des démarches spécifiques sont requises, notamment la désignation d'un administrateur des biens par le Juge de Paix.

RÉALISATIONS

Profil et répartition des personnes placées

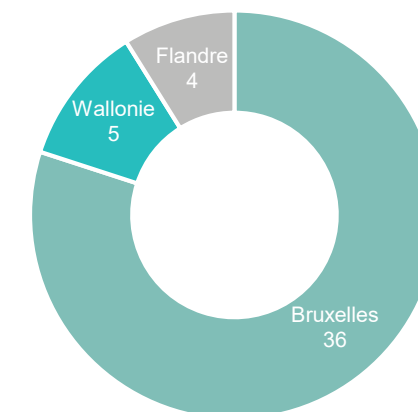
- Âge moyen : 76 ans en 2025 contre 81 ans en 2024.
- Personnes âgées de moins de 60 ans : 15 individus, soit 12,5 % du total, contre 9,2 % en 2024.
- Moitié des personnes (50 %) placées sous administration de biens et de personne : soit 60 administrateurs, un chiffre identique à celui de 2024.
- Débiteurs alimentaires : 162 personnes recensées, qui sont réparties sur 120 dossiers. Parmi elles, 17 ont fait l'objet d'une décision de récupération, pour un montant total de 4 485 € contre 5 282,18 € en 2024.

Les 120 personnes placées sont réparties dans 45 maisons de repos privées, situées sur l'ensemble du territoire belge, à l'exception du Home Brugmann et du Domaine du Neckersgat.

Nouvelles demandes et suivi des dossiers

Le service a assuré la gestion de 120 dossiers de placement, dont 45 nouvelles demandes. Parmi ces 45 nouvelles demandes, 17 ont donné lieu à l'ouverture de nouveaux dossiers.

Répartition géographique des personnes placées



La spécificité des personnes de moins de 60 ans

L'admission des personnes de moins de 60 ans en maison de repos ou de repos et de soins (nouvelle procédure Iriscare depuis le 1er janvier 2025) se fait de manière très stricte et sous certaines conditions : respect d'un quota maximal de 10 % des résidents (par rapport à la capacité agréée), niveau de dépendance suffisant, absence de troubles du comportement incompatibles avec la vie en collectivité, mise en place d'un accompagnement individualisé, adaptation de l'établissement à ce public et autorisation préalable d'Iriscare.

MEDICAL

CABINET MÉDICAL

Le cabinet médical est ouvert tous les matins.

Les consultations sont gratuites pour toute personne en possession d'une carte médicale (délivrée par une assistante sociale du quartier).

Le patient ne peut pas consulter s'il est déjà inscrit dans une maison médicale

RÉALISATIONS

Réflexion autour du futur emplacement et du rôle du cabinet médical

L'emplacement du nouveau cabinet n'étant pas encore connu, seuls les aménagements pratiques et fonctionnels ont été définis.

Facturation électronique

La facturation électronique est obligatoire pour les médecins depuis le 1er septembre 2025.

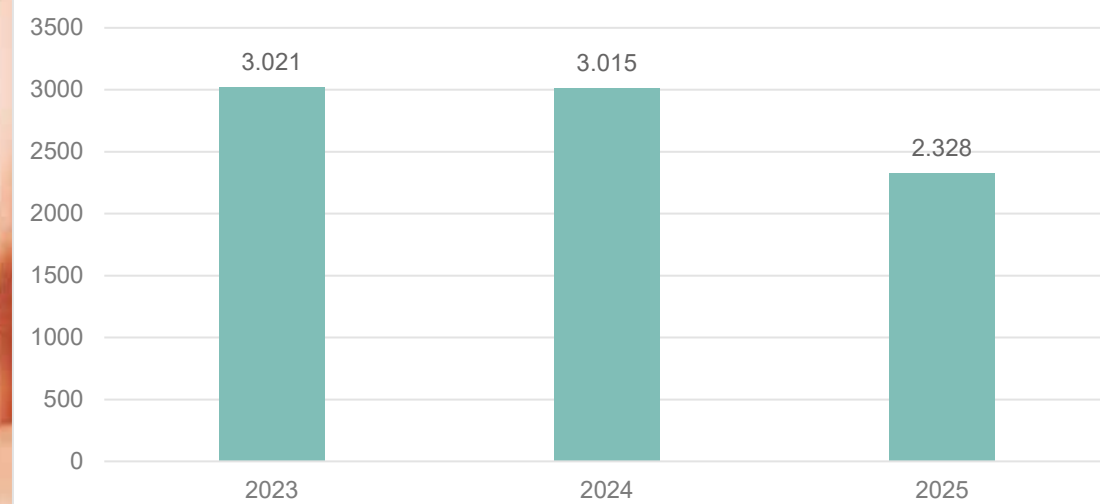
Toutefois, au cabinet médical, une dérogation accordée par l'INAMI permet actuellement l'acceptation des attestations de soins sous format papier. Cette exception se justifie par les spécificités liées au fonctionnement d'un cabinet médical intégré au sein d'un CPAS.

Nombre de nouvelles demandes

En 2025, le cabinet médical a accueilli en moyenne 16 nouveaux patients par mois.



Évolution du nombre de consultation au CM entre 2023 et 2025



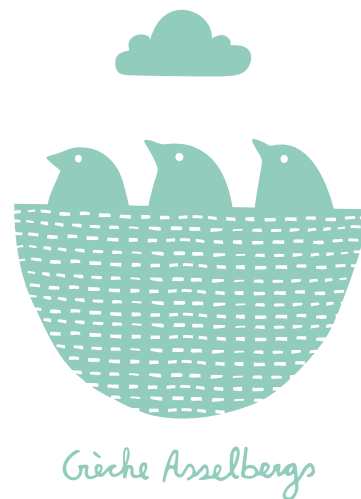
La baisse du nombre de consultations s'explique par le fait que, depuis 2025, certains patients ne sont désormais tenus de se présenter plus qu'une fois par an pour l'attestation d'aide médicale urgente Mediprima (alors qu'auparavant, une consultation trimestrielle était requise).

CRÈCHE

CRÈCHE ASSELBERGS

Située au 82A de la rue Joseph Bens à Uccle, la Crèche Asselbergs est une structure néerlandophone reconnue et subventionnée par Kind&Gezin. Elle accueille jusqu'à 36 enfants âgés de 0 à 3 ans.

La crèche assure un accueil de qualité pour tous et plus spécifiquement pour les enfants issus de familles défavorisées, monoparentales ou dont un parent est à la recherche d'un emploi.



RÉALISATIONS

Campagnes d'information

L'élargissement des campagnes d'information relatives à l'existence de la crèche Asselbergs est poursuivi, tant à destination des usagers que du personnel, dans le respect des capacités d'accueil disponibles.

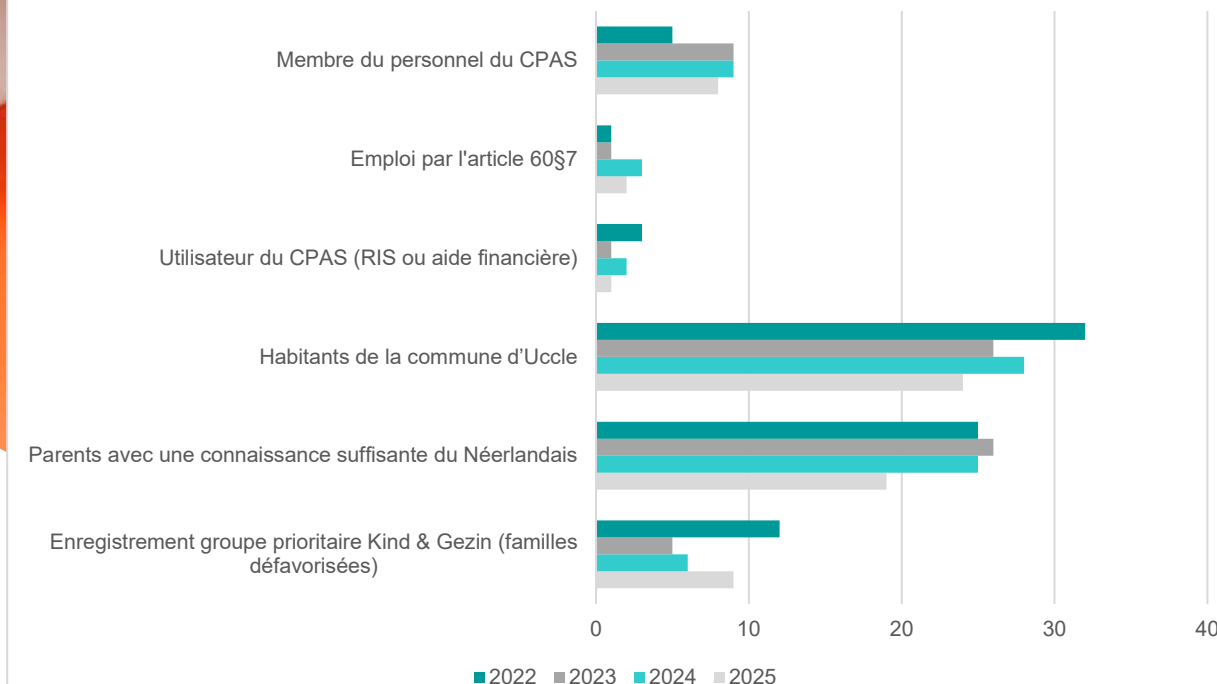
Poursuite de la stabilisation du taux de places occupées

Les efforts pour maintenir un taux d'occupation stable, se poursuivent, malgré les difficultés du secteur de la petite enfance, marqué par des fermetures, des faillites et des modifications d'horaires.

La pénurie de puéricultrices a contraint certaines structures à réduire leurs activités. La crèche Asselbergs a également été en difficulté et des mesures telles que l'adaptation des horaires, voire des fermetures exceptionnelles ont été mises en place afin de garantir un accueil de qualité et sécurisé. La situation s'est toutefois améliorée fin 2025 avec le recrutement d'une nouvelle puéricultrice.



Profil des parents



SERVICES UCCLOIS À DOMICILE

Les SUD ont pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap ou de fragilité, qu'elle soit physique, mentale ou psychique.

SUD.

L'accompagnement proposé vise à soutenir les bénéficiaires dans les actes essentiels de la vie quotidienne tels que l'entretien du logement, l'hygiène ou l'alimentation. Il comprend un volet relationnel et social (incluant l'aide dans les démarches administratives, le suivi médical ou l'accompagnement face à certaines situations de vulnérabilité comme l'arrêt d'une assuétude).

Cette mission s'appuie sur l'intervention coordonnée d'équipes pluridisciplinaires composées d'aides familiales, d'aide-ménagères sociales, d'assistantes sociales ainsi que d'assistantes éducatives et sanitaires.

Dans une commune comme Uccle, où près d'un habitant sur cinq est âgé de 65 ans ou plus, ce service constitue un appui essentiel pour permettre aux personnes de continuer à vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.

RÉALISATIONS

En 2025, le service a traité 266 dossiers, confirmant le rôle essentiel de l'aide à domicile face à des situations de plus en plus complexes, notamment liées au vieillissement et aux troubles cognitifs.

La poursuite du projet d'Aide Educative et Sanitaire (AES) a permis d'accompagner 34 personnes (conditions d'hygiène précaires ou difficultés psychosociales importantes) vers davantage d'autonomie.

Par ailleurs, l'année a été marquée par une optimisation des procédures de travail, une clarification des missions du personnel et la modernisation des outils de gestion (implémentation d'un nouveau logiciel) permettant d'améliorer le suivi des interventions.



COORDINATION SOCIALE

La coordination sociale désigne la collaboration et la concertation entre les acteurs du secteur social et celui de la santé afin de :

- prévenir et combattre la pauvreté, la précarité, l'exclusion sociale ainsi que le non-recours aux droits;
- promouvoir la santé et le bien-être;
- lutter contre les inégalités sociales et les disparités en matière de santé.

RÉALISATIONS

Groupes de travail Santé mentale et Culture

- Le groupe "Santé mentale" a poursuivi ses réflexions à travers cinq réunions réunissant huit organisations, avec un travail continu de mobilisation.
- Le groupe "Culture", relancé en septembre, a organisé trois réunions avec treize organisations participantes afin d'identifier des solutions concrètes pour soutenir le secteur culturel confronté à un contexte économique particulièrement difficile.

Renforcement des synergies avec la commune

La collaboration entre la Coordination locale de cohésion sociale et la Coordination sociale du CPAS a abouti à la mise en place du projet LILAS (Laboratoire d'Initiatives Locales, Associatives et Sociales) via l'organisation d'événements communs.

Ainsi, la deuxième édition du "Village associatif – Caravane magique" a réuni 21 associations et services uclois, favorisant la visibilité des acteurs locaux et l'information des citoyens. De nombreuses animations, jeux, défis et un concert ont été proposés aux jeunes et à leurs familles.



Coordination avec Epsilon en matière de santé mentale

Un premier échange a été initié afin de développer une collaboration. De plus, leur participation au groupe de travail Santé mentale a permis de maintenir un dialogue régulier et de bénéficier de leur expertise.

Lutte contre le "non-recours aux droits"

Grâce à la Coordination sociale et la Cellule Culture, la campagne d'accompagnement aux demandes d'allocations d'études (1) s'est poursuivie sous forme de permanences, via également un réseau de partenaires locaux (depuis 2023, permanences au sein de sept associations et services partenaires et participation de la nouvelle Maison de Quartier 1180 depuis 2024).

(1) Cette aide financière, octroyée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, vise à soutenir les étudiants et les familles disposant de revenus modestes face aux coûts liés à la scolarité.

Information proactive du public

Le village associatif (2ème édition) a constitué un canal privilégié pour informer les citoyens sur les services et dispositifs du CPAS.

Newsletter

Désormais, la Coordination sociale diffuse chaque semaine, une newsletter vers plus de 300 destinataires. Cette newsletter constitue un outil important de partage d'informations et de renforcement du tissu associatif local.

CULTURE

CELLULE CULTURE

La Cellule Culture a pour mission de garantir le droit de l'accès à la culture et le droit à la participation culturelle des usagers du CPAS d'Uccle. Ce droit s'inscrit dans le cadre de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'article 23 de la Constitution belge. Ce dernier considère la participation culturelle comme une composante essentielle de la notion de dignité humaine.

En vertu de l'article 1er de la loi organique, tout CPAS se doit de garantir ce droit à ses bénéficiaires.

1.

Actions collectives

La Cellule Culture accompagne les usagers vers la culture, dans une perspective d'émancipation et de participation citoyenne. Comme pour chacun de ses projets, le divertissement est un bénéfice collatéral et l'objectif principal est de susciter l'exercice d'une citoyenneté active et choisie.

En 2025

- 35 sorties collectives, incluant celles du Comité de femmes Artémis, avec près de 400 participants.
- 4 réunions du Comité Culturel (moyenne de 20 participants) pour sélectionner les activités proposées dans l'Agenda Culturel trimestriel.
- 15 réunions et ateliers du Comité de femmes « Artémis » ainsi que plusieurs « Lundis des femmes », organisés en collaboration avec Het Huys (moyenne de 23 participantes).

Podcast Artémis : séances de coécriture et d'enregistrement menées en partenariat avec Article 27.

Dans le cadre du projet Tram 51 – Projet de cartographie sensible, mené en partenariat avec La Fonderie et le Centre Culturel d'Uccle : une fête de clôture (80 -100 participants) du projet a eu lieu au Centre Culturel d'Uccle. Issue d'un cycle d'ateliers et de visites le long de l'ancien tracé du tram 51, la carte réalisée vise à valoriser les lieux, les mémoires et les savoirs vivants du territoire.

L'Agenda Culturel trimestriel, diffusé à l'ensemble des bénéficiaires du CPAS, recense les activités proposées par le Comité Culturel et le Comité Artémis. Ces deux comités constituent des espaces démocratiques et ouverts à toute personne suivie par le CPAS, où les décisions sont prises selon les principes de majorité profonde et/ou de consensus.

2.

Actions individuelles

Dans le cadre de sa mission de lutte contre les discriminations, et plus particulièrement contre la pauvreté infantile, la Cellule Culture peut proposer des aides financières pour :

- la participation à des activités culturelles et sportives
- l'accès aux nouvelles technologies
- les frais et voyages scolaires.

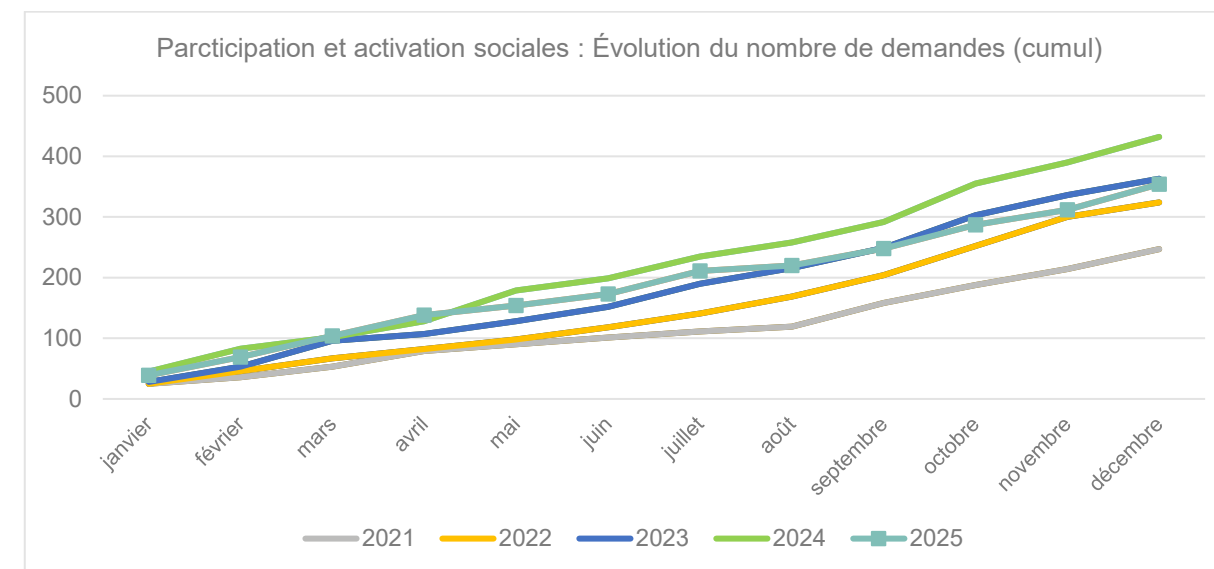
En 2025

- 1273 demandes d'aide financière introduites, dont 948 accordées.
- Parmi les aides octroyées, 738 pour lutter contre la pauvreté infantile, 180 pour favoriser et renforcer la participation sociale, et 31 pour lutter contre la fracture numérique.

Lors des permanences culturelles, distribution de tickets Article 27 :

- 2160 tickets Article 27* à 367 personnes dont 196 nouveaux utilisateurs.

*Ces tickets modérateurs valables à Bruxelles et en Wallonie, permettent d'accéder à plus de 200 lieux culturels (cinéma, théâtres, salles de concert, musées...) pour le tarif de 1,25 €.



Comité des femmes ARTEMIS

Un parcours de prise de parole, de solidarité et de transmission des savoirs entre femmes, impulsé par la culture.



CELLULE CULTURE ARTEMIS

2022 : Un constat de terrain et la naissance du Comité ARTEMIS

En 2022, la Cellule Culture du CPAS d'Uccle dresse un constat structurel : près de 80 % des bénéficiaires de la participation culturelle sont des femmes, souvent confrontées à l'isolement, à la précarité et à un accès limité aux ressources culturelles et sociales.

Face à cette réalité, la Cellule Culture et l'ASBL Article 27 initient le Comité ARTEMIS, un dispositif collectif de participation culturelle et de soutien mutuel. Pensé comme un espace de solidarité, d'expression et de création, il permet aux participantes de construire des liens, de renforcer leur capacité d'action et de faire émerger des récits et des vécus souvent invisibilisés.

2025 : De la parole collective à la scène et au podcast

En 2025, les participantes franchissent un cap décisif : celui de porter leurs récits dans l'espace public. La performance « Emma, Sarah, Marie, Fatima, Eva et moi » est présentée au Centre culturel Het Huys, puis à la conférence annuelle de l'ASBL Article 27 à Tour & Taxis – devant un public élargi.

Parallèlement, un podcast est réalisé avec l'accompagnement d'une dramaturge. Les témoignages, mis en récit sous la forme d'une œuvre collective engagée, deviennent un outil d'éducation permanente dans des espaces de sensibilisation et d'échange. Cette démarche est reconnue par Brulocalis comme une pratique innovante en travail social.



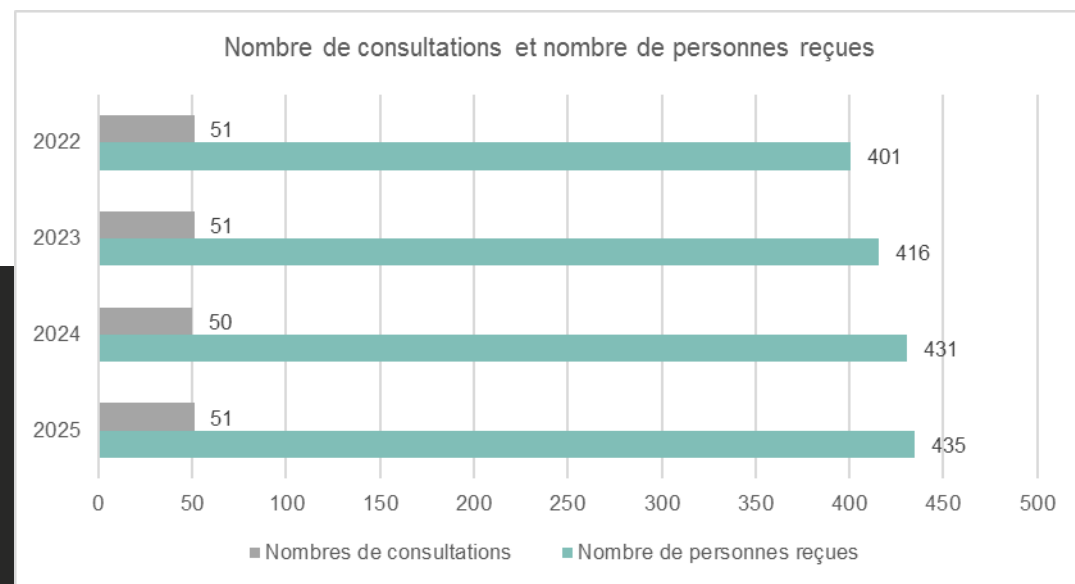
2025



PERMANENCE JURIDIQUE

Le CPAS organise des consultations juridiques gratuites, accessibles à tous les résidents ucclois, tous les mercredis de 17 à 20 h. Ces consultations sont assurées par des avocats désignés par le Barreau de Bruxelles.

Consultations juridiques gratuites



MEDIATION DE DETTES

La Médiation de dettes

- informe le public en matière de guidance budgétaire et de crédit
- suit les personnes en situation de surendettement
- organise et anime des séances d'information et de prévention relatives à l'endettement.



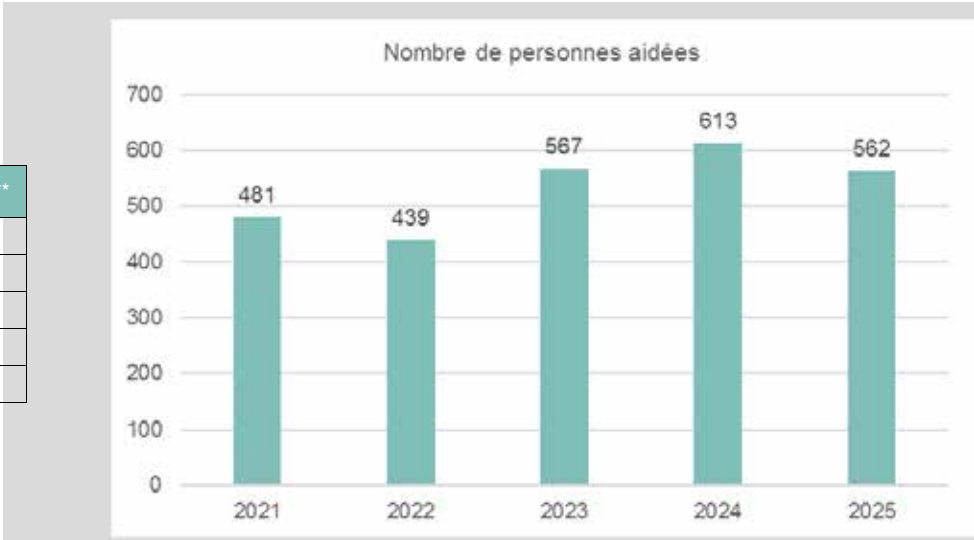
RÉALISATIONS

Séances d'information et de prévention sur l'endettement et le surendettement

Le service a organisé un atelier d'information et de prévention destiné au public portant sur la médiation de dettes, la ligne du temps d'une dette, le classement des documents ainsi que la gestion du budget du ménage.

Le nombre de dossiers diminue alors que les consultations augmentent, dans la mesure où le public rencontré dispose de moins en moins de capacités financières lui permettant d'envisager des plans de remboursement des dettes.

Années	Demandes*	Consultations**
2025	196	233
2024	244	195
2023	203	161
2022	151	133
2021	94	202



Demandes* = Contact avec le service pour des informations, sans convention aucune.
Consultations** = Public suivi, avec ou sans convention préalable à la médiation de dettes amiable.

Participation au Village associatif

Certains membres du service ont participé au « Village associatif » en collaboration avec la Coordination Sociale.

Le service a coorganisé, en collaboration avec l'ASBL CAFA du CPAS de Saint-Gilles et l'ASBL Centre d'Appui aux services de Médiation de Dettes de la Région de Bruxelles-Capitale, le théâtre-action « Dernier Rappel Avant PoursuiteS » au Magic Land Théâtre, auquel il a également pris part.

Tout au long d'un parcours immersif, les spectateurs - principalement des élèves - sont invités à vivre le quotidien d'une personne confrontée à des difficultés financières. Évoluant dans un décor grandeur nature, ils vont rencontrer différents intervenants - un.e banquier.e, un.e huissier.ère, un.e juge, un.e vendeur.se, etc. ainsi qu'un médiateur de dettes - et peuvent ainsi suivre et expérimenter le parcours du personnage qu'ils incarnent.

UN PROJET DU CPAS DE SAINT-GILLES ET DU CAFA ASBL
EN COLLABORATION AVEC LE MAGIC LAND THÉÂTRE ET LE CENTRE D'APPUI

Du 11/3 au 13/3 2025

MAGIC LAND THÉÂTRE - RUE D'HOOGVORST 8 - 1030 SCHAERBEEK

RÉSERVATIONS : sur le site internet du Centre d'Appui : www.mediationdedettes.be

GRATUIT POUR TOUS !

Edit. Resp.: Anne Defossez, directrice du Centre d'Appui - Boulevard du Jubilé 153-155 - 1080 Bruxelles

MAISONS DE REPOS **DOMAINE DU NECKERSGAT** & **HOME BRUGMANN**

Maisons de Repos du CPAS d'Uccle : Une transition historique vers la modernité

Implantées dans un environnement verdoyant, les Maisons de repos accueillent, hébergent et accompagnent des personnes âgées en veillant à leur bien-être, à la convivialité et au respect de leur individualité.



2025

L'année 2025 marquera un tournant majeur dans l'histoire du Domaine du Neckersgat et du Home Brugmann. Elle a été ponctuée par des déménagements d'envergure, des défis logistiques et la mise en place d'innovations technologiques. Ces maisons de repos ont franchi une étape décisive vers un accueil toujours plus qualitatif et moderne.



Le défi du "Grand Déménagement"

Le point d'orgue de cette année fut sans conteste le mois de mars 2025. Bien plus qu'un simple transfert de résidents, c'est une organisation de grande ampleur, telle une véritable fourmilière, qui a été déployée pour investir le nouveau bâtiment du Domaine du Neckersgat. Quarante résidents issus de l'ancienne aile hospitalière ont déménagé et ont ainsi pris possession de leurs nouveaux quartiers. Peu après, une vingtaine de résidents du Home Brugmann les ont rejoints, découvrant un cadre de vie radicalement transformé.

Le volet logistique fut un défi colossal puisque l'ensemble des nerfs vitaux de l'institution a déménagé simultanément : les bureaux administratifs, les services – technique, nursing, paramédical, entretien – ainsi que les stocks et la toute nouvelle cuisine centrale.



DOMAINE DU NECKERSGAT & HOME BRUGMANN



Un cadre de vie plébiscité par les résidents

Malgré le bouleversement de leurs habitudes, ce changement a été accueilli avec un vif enthousiasme. Les résidents n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude pour la qualité exceptionnelle de leur nouvel environnement de vie.

Les éléments qui les ont particulièrement séduits :

- L'ouverture sur le parc : Une connexion directe avec la nature, propice à l'apaisement et au ressourcement.
- La luminosité : De larges ouvertures qui baignent les espaces de vie de lumière naturelle.
- Le confort et la modernité : Des installations pensées pour leur bien-être au quotidien.



Une nouvelle ère technologique

Investir un bâtiment à la pointe de la technologie ne se fait pas sans quelques ajustements. L'année 2025 a été l'année de l'appropriation. Les équipes ont dû se familiariser avec des installations modernes et des équipements connectés. Comme tout projet d'envergure, ce nouveau matériel a connu ses "maladies de jeunesse". Néanmoins les améliorations en termes de fonctionnalité sont indéniables : Le domaine est véritablement entré dans une nouvelle ère.

Évolution des capacités et perspectives pour 2026

La configuration des deux maisons de repos évolue conformément au plan de fusion.

INSTITUTION	ÉTAT DES LIEUX FIN 2025	PERSPECTIVES 2026
Domaine du Neckersgat	109 résidents	Poursuite des travaux de rénovation pour augmenter la capacité d'accueil.
Home Brugmann	Diminution progressive	Réduction du nombre de lits, en préparation de la fermeture prévue fin 2026.

Si l'année 2025 a bousculé nos repères, elle nous a surtout permis d'offrir à nos habitants un cadre de vie exceptionnel. C'est avec cet élan et une grande fierté que nous poursuivons les travaux pour finaliser notre projet global.



Un chantier tourné vers l'avenir

À peine l'aile hospitalière et le Château du Domaine libérés, les ouvriers ont repris possession des lieux. Une rénovation lourde a débuté sans attendre afin de préparer au mieux l'avenir du site, qui accueillera prochainement un centre de soins de jour, une résidence-services ainsi que 25 lits MRS supplémentaires.

Ce chantier permanent, rythmé par son lot de surprises et de challenges, progresse avec constance et détermination vers l'horizon 2026.

LA CITÉ DE L'ENFANCE ASSELBERGS

RÉALISATIONS

1.

Rafraîchissement des pavillons

Le programme d'amélioration du cadre de vie des jeunes s'est poursuivi à travers la remise en peinture des chambres, la rénovation des sanitaires, l'entretien des espaces de vie et le remplacement du mobilier usé.

2.

Démarche environnementale (tri, récupération et économies d'énergie)

Des actions de sensibilisation à destination des jeunes ont été menées et plus spécifiquement pour encourager le tri des déchets, le réemploi du matériel scolaire, ainsi que des pratiques d'achats plus responsables. Malgré les avancées constatées, la consolidation de ces pratiques nécessite la poursuite des efforts de sensibilisation.

LA CITÉ DE L'ENFANCE ALPHONSE ASSELBERGS

La Cité de l'Enfance Alphonse Asselbergs est un Service Résidentiel Général (SRG) agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui accueille 36 jeunes adressés par les Juges de la Jeunesse et les Conseillers de l'Aide à la Jeunesse.

La Cité propose un cadre de vie collectif et rassurant (trois pavillons, espaces verts, plaine de jeux) avec un accompagnement éducatif, visant la réinsertion familiale ou la mise en autonomie.

Les éducateurs assurent un suivi quotidien et veillent à impliquer les parents dans le parcours de leurs enfants.



3.

Coordination sociale et partenariats externes

La dynamique d'ouverture vers le réseau externe a été renforcée afin de mieux accompagner les jeunes et de soutenir les équipes, avec notamment un projet spécifique de mise en autonomie. Plusieurs partenaires – dont le CPVS (Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles), la MADO (Maison de l'Adolescent) et différentes AMO (Actions en Milieu Ouvert) – ont été invités à venir présenter leurs missions au sein de l'institution.

5.

Réalisation de projets collectifs impliquant les éducateurs et les jeunes

L'un de ces projets a permis de remporter un concours dédié à l'embellissement des espaces extérieurs.

Grâce à ce prix, le collectif a pu acquérir un nouveau module de jeu en bois pour la plaine de jeux de la Cité. Depuis juin 2025, les enfants en profitent pleinement, tout comme de la cabane dont le toit, auparavant endommagé, a été entièrement réparé.

Aujourd'hui, l'espace extérieur de la Cité de l'Enfance peut perdurer en tant que lieu de vie où les enfants peuvent jouer, se retrouver et partager des moments précieux.

4.

Activités collectives des jeunes

Les jeunes participent à diverses activités collectives tout au long de l'année : camps organisés par les éducateurs durant l'été, fêtes et événements annuels, sorties exceptionnelles comme Disneyland Paris (concours remporté), ainsi que des activités parascolaires et des stages durant les vacances.

Ils bénéficient aussi de nombreuses activités de loisirs sportives, culturelles et récréatives pendant les week-ends et les vacances.

6.

Quelques chiffres

- nombre de dossiers traités : 38
- nombre d'entretiens familiaux et de rencontres accompagnées et de fratrie : 155
- nombre d'actes de délinquance : 1
- taux de réussite scolaire : 94,44 %

LA CITÉ DE L'ENFANCE ASSELBERGS

La Cité de l'Enfance remporte un concours pour réaménager son espace extérieur

Grande nouvelle pour la Cité de l'Enfance, un service résidentiel général situé à Uccle accueillant 36 jeunes âgés de 3 à 18 ans. L'institution a récemment participé à un concours et en est sortie victorieuse. Grâce à ce succès, un projet de réaménagement des espaces extérieurs a pu voir le jour, offrant aux enfants un cadre plus agréable et adapté à leurs besoins.

À la Cité de l'Enfance, les jeunes sont accueillis soit par décision judiciaire, soit dans le cadre d'une entente entre les parents et le Service d'Aide à la Jeunesse. Tout en maintenant un lien familial, l'institution leur offre un accompagnement éducatif structurant.

Des nouveautés dans la plaine de jeux de la Cité de l'Enfance : un module de jeux en bois et une cabane rénovée !

Depuis juin 2025, les enfants de la Cité de l'Enfance profitent avec enthousiasme d'un tout nouveau module de jeux en bois installé dans l'espace extérieur. Pensé pour favoriser le jeu, l'aventure et la coopération, ce nouvel équipement fait déjà l'unanimité auprès des jeunes résidents, qui y passent de nombreux moments de plaisir et de détente.

Autre bonne nouvelle : le toit de la cabane, auparavant endommagé, a été entièrement refait. Elle est désormais de nouveau un lieu de jeu, de refuge et d'imaginaire pour les enfants, quelles que soient les conditions météo.

Malheureusement, malgré l'élan positif de ce projet, le budget alloué n'a pas permis de réparer la balançoire défectueuse. L'institution espère pouvoir trouver de nouveaux financements dans un avenir proche pour poursuivre les aménagements nécessaires.

Petit à petit, grâce à l'implication de tous et au soutien reçu, l'espace extérieur de la Cité de l'Enfance continue d'être un véritable lieu de vie, plus accueillant et adapté aux besoins des enfants.



Rapport d'Activités 2025